

Département de la GIRONDE

Arrondissement de Libourne

Canton des Coteaux de Dordogne

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE GREZILLAC

REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 5 JANVIER 2023

Liste des délibérations :

Délibération n°2023_01

N° ordre : 2022-05-01-01

Objet : Modalités d'exercice du service d'Application du Droit des Sols (ADS) par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais – Avenant n°2.

Pour	Contre	Abstention	Approuvée / Rejetée
12	0	2	La décision n°2023_01, numéro d'ordre 2023-05-01-01 est approuvée à la majorité des membres présents.

Délibération n°2023_02

N° ordre : 2023-05-01-02

Objet : Autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Pour	Contre	Abstention	Approuvée / Rejetée
14	0	0	La décision n°2023_01, numéro d'ordre 2023-05-01-02 est approuvée à la majorité des membres présents.

MAIRIE DE GREZILLAC

Délibération n°2023_03

N° ordre : 2023-05-01-03

Objet : Taxe foncière sur les propriétés non bâties – Exonération des terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique.

Pour	Contre	Abstention	Approuvée / Rejetée
/	/	/	Le conseil municipal souhaite poursuivre la réflexion autour de la décision n°2023_03, numéro d'ordre 2023-05-01-03, la décision est repoussé ultérieurement.

Liste des membres présents lors de la séance :

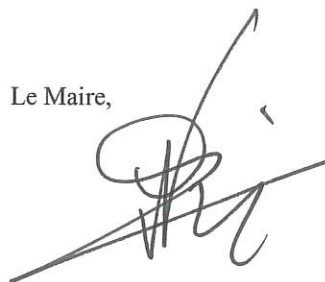
- M. Claude NOMPEIX, Maire
- M. René PREVOT, premier adjoint du Maire,
- M. Serge MIO, deuxième adjoint du Maire,
- Mme Marie-Hélène BOUSQUET, troisième adjointe du Maire,
- Mme Catherine THOMAS, quatrième adjointe du Maire,
- M. Jean-Christophe BONHOURE, conseiller municipal,
- M. Jean-Claude DUMONT, conseiller municipal,
- M. Alain GREIL, conseiller municipal,
- M. Yohan GARCIA, conseiller municipal,
- M. Christophe HOTIER, conseiller municipal,
- Mme Catherine LABAYE, conseillère municipale,
- M. Patrick LARRIEU, conseiller municipal,
- M. Didier NEBREDA, conseiller municipal,
- Mme Isabelle TICHON, conseillère municipale.

La secrétaire de séance,



Marie-Hélène BOUSQUET

Le Maire,



Claude NOMPEIX